

Rapport public Parcoursup session 2024

Ecole d'horticulture et de paysage - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Ecole d'horticulture et de paysage - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (44437)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 17%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole d'horticulture et de paysage - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (44437)	Jury par défaut	Autres candidats	6	32	30	23	4
		Bacheliers professionnels toutes séries	9	23	21	19	7
		Bacheliers technologiques toutes séries	9	13	13	13	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole d'horticulture et de paysage - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (44437)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	10	10	5	0	0 %
			Masculin	22	20	18	4	100 %
			Total	32	30	23	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	4	3	3	1	14,3 %
			Masculin	19	18	16	6	85,7 %
			Total	23	21	19	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	3	3	3	1	33,3 %
			Masculin	10	10	10	2	66,7 %
			Total	13	13	13	3	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Ecole d'horticulture et de paysage - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (44437)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	15	15	13	2	50 %
				AB	9	9	6	2	50 %
				B	3	3	1	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	30	30	23	4	100 %
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0		
			AB	1	0	0	0		
			Total	2	0	0	0		
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	2	2	0	0 %
				Sans mention	11	10	9	4	57,1 %
				AB	6	6	5	1	14,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	3	3	3	2	28,6 %
				Total	23	21	19	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	5	5	5	1	33,3 %
				AB	5	5	5	1	33,3 %
				B	3	3	3	1	33,3 %
				Total	13	13	13	3	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole d'horticulture et de paysage - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (44437)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	21	21	21	4	100 %
			En réorientation	6	6	1	0	0 %
			Non scolarisés	4	2	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	1	0	0	0 %
			Total	32	30	23	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	22	21	19	7	100 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Total	23	21	19	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	11	11	11	2	66,7 %
			En réorientation	2	2	2	1	33,3 %
			Total	13	13	13	3	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole d'horticulture et de paysage - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (44437)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	moyenne	Notes de Terminales	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	éléments de la fiche avenir "méthode de travail"	Très important
Savoir-être	autonomie et capacité à s'investir	appréciation des enseignants de Terminale - fiche avenir : champ capacité à s'investir et autonomie	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation et cohérence du projet	Projet de formation motivé Fiche Avenir : champ appréciation du chef d'établissement sur la capacité à réussir dans la formation visée et avis du chef d'établissement	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les éléments de la fiche avenir ont été examinés pour procéder au classement des dossiers de candidature. L'exposé de la motivation et la connaissance des atouts des formations et la connaissance des filières professionnelles ont compté également.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Faire état de la motivation à intégrer les filières professionnelles et qu'apparaisse l'aptitude à l'engagement dans le travail et la capacité à l'autonomie.

Signature :

Thierry DEFAIX,
Chef d'établissement de l'établissement Ecole
d'horticulture et de paysage